

ARTHON



Mare des Cassons

JANVIER 2020

Bulletin municipal N° 9

**7 Place de la Mairie
36 330 ARTHON**

Tél : 02 54 36 14 09

Email : mairie@arthon.fr

Site : <https://www.arthon.fr>

Page Facebook Mairie d'Arthon

Ouverture au public

Du lundi au samedi : 9h00 à 12h00

lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00

L'édito du maire



Mon deuxième mandat de maire s'achève et avec lui un engagement municipal de 19 années (7 ans adjoint, 12 ans maire) qui marquera à coup sûr mon parcours de vie. J'ai quelque part réalisé mon rêve de toujours, être le maire de la commune qui m'a vu naître.

J'ai pu, pendant toutes ces années, très entouré par différentes équipes, impulser des actions, faire des choix stratégiques, poursuivre et orienter le développement de notre commune. Deux mandats, c'est à la fois très long et trop court. Beaucoup de projets non réalisés resteront dans les tiroirs ou dans ma tête.

Mais il faut savoir s'arrêter. L'âge, même s'il n'est pas encore canonique fait son œuvre, le feu sacré l'est un peu moins, la fonction se complexifie, le temps à y consacrer augmente, prenant le pas sur tous les autres temps (famille, loisirs...).

Avant de rappeler dans ce bulletin le bilan du mandat, je voudrais très sincèrement remercier les équipes d'élus qui m'ont entouré durant ces 12 années.

Chacun a apporté sa pierre à l'édifice selon ses disponibilités, ses compétences et ses motivations. Certains ont été pour moi des éléments majeurs, par leur présence, leur soutien, leurs conseils, leur engagement, leur dévouement.

A une époque où le rôle du maire est de plus en plus complexe, où les sollicitations extérieures sont quasiment quotidiennes, où les exigences des administrés ne cessent de grandir, où les moyens financiers ne cessent de diminuer, le soutien permanent de ces collègues fut évidemment précieux.

Je tiens aussi à saluer le travail formidable d'une autre équipe, celle des employés municipaux qui font partie de notre quotidien, leur rôle est mal connu, parfois sous-estimé, pourtant grâce à leur sérieux et leur sens du service public, ils sont chaque jour les éléments essentiels du bon fonctionnement de notre commune.

Merci donc à tous ces collaborateurs aux missions très différentes mais totalement liées et complémentaires.

La fonction de maire ou d'élus reste extraordinairement passionnante, enrichissante et formatrice. L'arrêt de cette fonction sera certainement un peu difficile pour moi. Il me faudra alors rebondir, plus calmement, sur de nouveaux

engagements.

Pour terminer, je voudrais évidemment évoquer les administrés.

Certes, je n'ai pas été un maire de contact, omniprésent dans les rues du village (c'est ma personnalité) mais j'ai toujours été très attentif à toutes les demandes et remarques, j'ai toujours reçu et écouté longuement tous ceux qui ont souhaité me parler de leurs problèmes et j'ai, dès mon premier mandat, créé des instances d'information et de dialogue en plus du bulletin municipal.

J'ai beaucoup regretté les incivilités de toutes natures, les plaintes permanentes, les exigences impossibles à assurer.

En effet, que de chiens qui aboient voire de meutes toutes entières, de coqs qui chantent, de tondeuses qui tournent durant les horaires interdits, de voisins qui festoient en période d'été, de motards qui traversent bruyamment le village comme par provocation, de chauffards inconscients, de pollutions inadmissibles... Avec un peu de bon sens et de tolérance, on résoudrait à coup sûr une grosse partie de tous ces problèmes.

Malgré tout cela, je n'ai jamais eu avec les administrés à subir d'altercations brutales encore moins de menaces ou de grosses colères. Jamais je ne me suis vu dans l'obligation d'élever le ton. Même si les débats ont été parfois vifs et directs, ils sont toujours restés respectueux. Ce que j'ai toujours beaucoup apprécié.

Avec un petit pincement au cœur, je remercie très sincèrement tous les arthonnais et toutes les arthonnaises pour les relations que nous avons liées durant toutes ces années pour faire ensemble avancer notre village.

Je souhaite à la nouvelle équipe qui sortira des scrutins des 15 et 22 mars 2020 beaucoup de réussite pour poursuivre le travail engagé.

En ce début de nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de réussite et je vous dis à très bientôt évidemment.

Jacky DEVOLF



► Sommaire

PAGE 2

EDITO

PAGES 3 à 9

INFOS MUNICIPALES

PAGE 10

SOUVENIRS DES SÉJOURS

PAGE 11

NOËL AU VILLAGE

PAGES 12 ET 13

INFOS ASSOCIATIVES

PAGE 14

DATES A RETENIR

ETAT CIVIL ET MAISONS FLEURIES

PAGE 15

CCAS

PAGE 16

INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :
Jacky DEVOLF

Impression : Imprimerie Matarese/Chagnon
36130 Déols - 02 54 34 03 67

► Départs en retraite

Jean-Claude Coutant

Les habitants d'Arthon ne verront plus Jean-Claude Coutant sillonner les rues et routes de la commune au volant de son tracteur. L'employé communal a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juin 2019, après trente-trois années de bons et loyaux services.

Natif de Buxières-d'Aillac, l'intéressé a suivi sa scolarité à l'école d'Arthon, puis a rejoint la marine à Brest, comme matelot, durant son service militaire. A son retour, il a été employé pendant huit ans chez Balsan, avant de rejoindre les services techniques de la commune d'Arthon.

Plus spécialement chargé de l'entretien des espaces verts et du cimetière, Jean-Claude Coutant a toujours su être disponible pour répondre aux urgences.



Une sympathique réception a été organisée pour lui souhaiter une longue et paisible retraite, qu'il devrait consacrer à la pêche.

Martine Labergère

Martine Labergère, secrétaire de la Mairie d'Arthon depuis 2001, va faire valoir ses droits à la retraite le 1er avril 2020.

Martine est une figure bien connue des Arthonnais et elle a su au cours de sa carrière tout en discrétion développer ses compétences dans de nombreux domaines : urbanisme, état civil, gestion des archives, organisation des élections...

Elle a été une collaboratrice indispensable du maire et des élus et, pour les administrés, a su fournir un accueil chaleureux et efficace. Elle connaît parfaitement sa commune et ses habitants.

Martine va donc prendre une retraite bien méritée pour laquelle elle

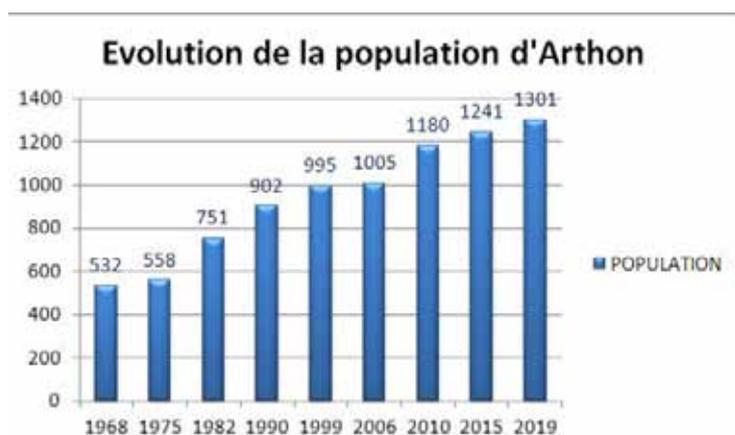
fourmille d'idées d'activités et bien sûr pourra se consacrer à ses chers trois petits enfants.

Merci Martine pour ces années d'engagement !



BILAN DE FIN DE MANDAT

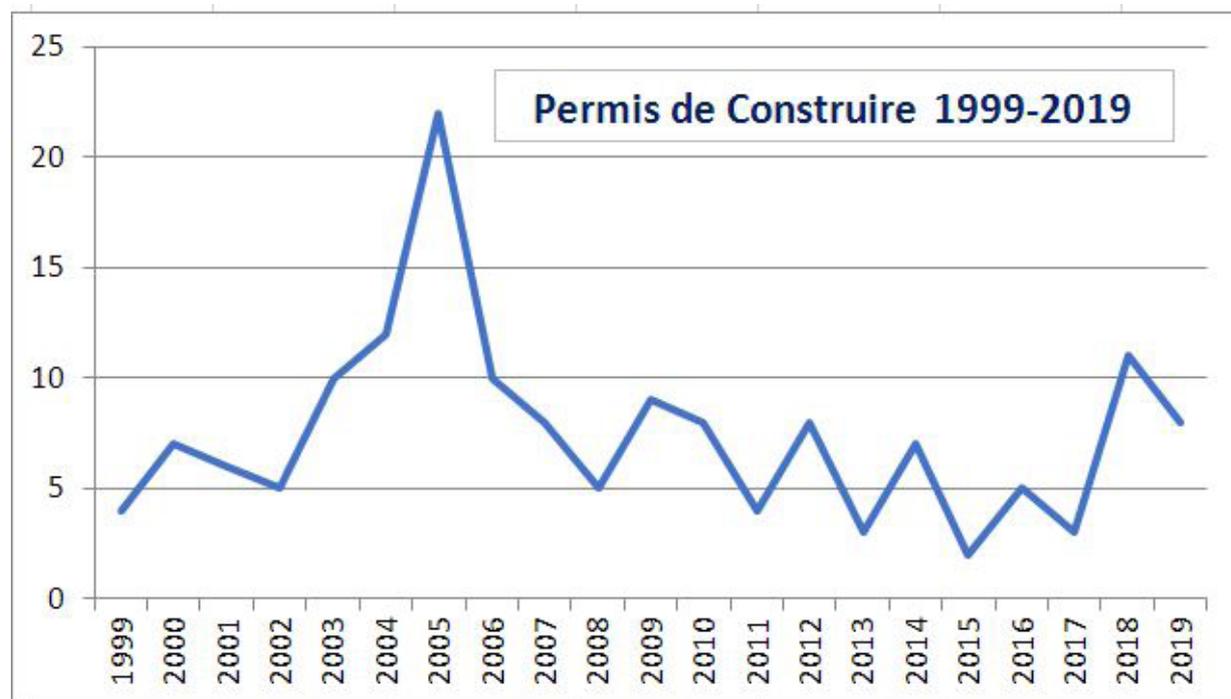
► L'évolution de notre village en quelques graphiques :



Une augmentation constante depuis plus de 50 ans



Une stabilité permettant le maintien de 6 classes



Plus de 150 constructions neuves sur 20 ans avec une moyenne de 8 par an.

Le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) va être prochainement approuvé en février 2020. Il définit ainsi les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des parcelles.

Les lois Grenelle et loi ALUR de 2014 exigent :

- La protection des terres agricoles (pour éviter les abus constatés les dernières années),
- La densification des centres villes ou des centres bourgs.

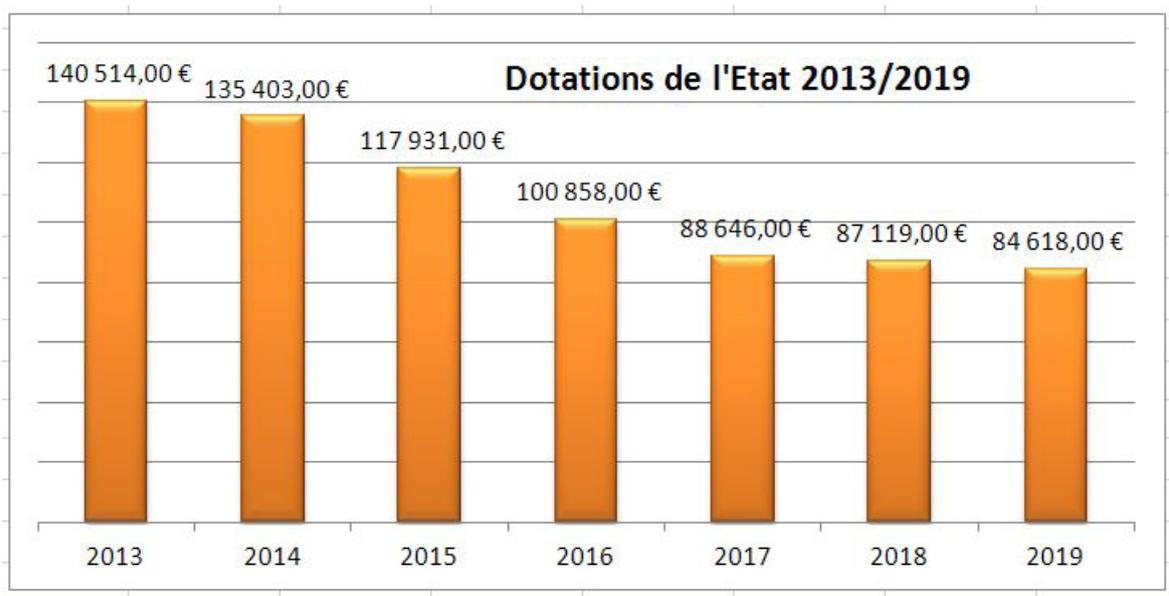
Ce qui signifie en clair pour Arthon :

- Aucune construction dans les hameaux,
- Densification du centre bourg, sur une surface réservée de 2,6 hectares pour l'extension du village.

► Contexte financier

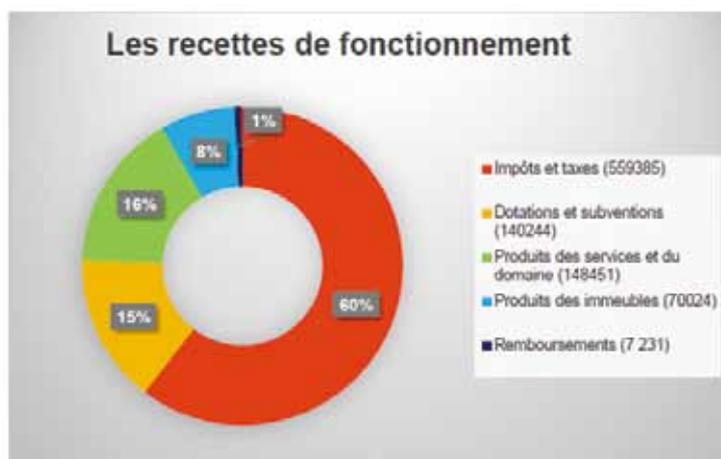
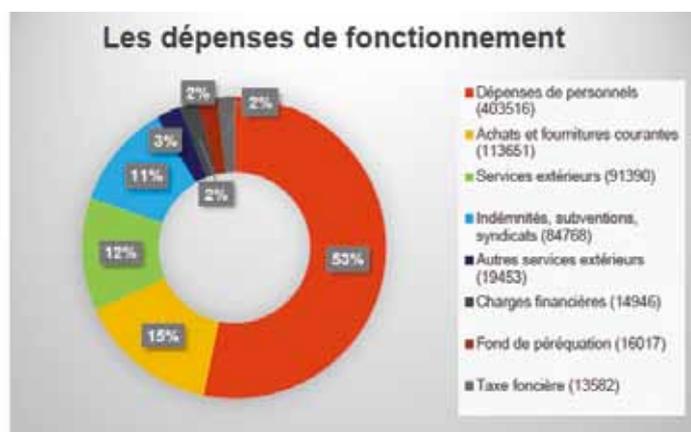
Le mandat 2014 - 2020 fut marqué par une très forte contrainte financière qui ne fit qu'augmenter au fil des années :

- Baisse des dotations de l'état : 55 896,00 depuis 2013
 - dotation globale de fonctionnement (DGF)
 - dotation de solidarité rurale (DSR)



- Un recours difficile à l'emprunt (seulement 200 000 € en 12 ans) compte tenu de notre taux d'endettement
- Une baisse de 60 000 € depuis 2016 de recettes sur le Foncier bâti due à une révision des valeurs locatives de l'entreprise Balsan.

► Budget 2018 réalisé



Il a donc fallu dans ces conditions revoir notre fonctionnement, restreindre notre « train de vie » et limiter, différer ou supprimer nos projets. Ne pouvoir réaliser un projet est toujours, pour les élus, une grande frustration.

➤ Les principales réalisations (2008-2020)

Dans ce contexte, nous avons malgré tout concrétisé un certain nombre de projets. Pour simplifier la présentation, nous globaliserons par secteur ces réalisations.

➤ DANS LE SECTEUR DES ÉCOLES

• Au niveau de la maternelle

- En 2011, le parking des écoles,
- Le premier module périscolaire puis le bâtiment du service périscolaire,
- La cour de la maternelle et l'aire des jeux pour les petits



- Le jardin pédagogique,
- L'allée des ateliers,
- Chaque année, la rénovation d'une classe (peintures ou changement d'huisseries...).

• Au niveau de l'élémentaire,

- Le chemin piétonnier sécurisé vers le complexe scolaire,
- La modification de l'entrée avec l'installation d'un portail électrique sous vidéo surveillance,
- La construction sous le vieux tilleul d'un agréable mur/banc,
- Egalement des travaux de peinture, d'huisseries et d'équipement informatique (ordinateur, tableaux numériques...) ont chaque année été accomplis.



Pour le domaine périscolaire, les familles utilisent une application informatique qui leur permet de gérer les différentes inscriptions de leurs enfants (cantine, garderie, séjours ...)

➤ DANS LE SECTEUR DES COMMERCES : Deux réalisations majeures au service de la population

L'agrandissement de l'épicerie et la création du bar



La création de la boulangerie



► Développement durable

- **L'éclairage public** : Des économies substantielles ont été obtenues avec le changement des lanternes, la pose de LEDS (2^{ème} et dernière tranche réalisée fin 2019), la diminution des périodes d'éclairage (23h-6h30)

- **L'Objectif Zéro Pesticide (OZP)** :

Objectif atteint avec la suppression totale de l'utilisation des produits phytosanitaires et l'investissement dans un matériel adapté

Le fleurissement du village : Malgré la canicule l'arrosage des massifs a été manintenu avec l'eau de l'étang communal.

Autres travaux :

- La réhabilitation de la Mare des Cassons : préservation de la biodiversité, restauration d'un patrimoine naturel, sensibilisation du public (volet pédagogique) et attractivité du village (tourisme)

- L'entretien des Chemins communaux

- L'encrochement de l'étang communal



Fleurissement



Enrochement de l'étang

► Opérations sécuritaires



- Pose de ralentisseurs aux entrées du bourg
- Limitation de la vitesse dans 2 hameaux dangereux : Les Cassons et La Cotinière
- Création de 3 cheminements piétonniers : La Cotinière, Lavau, Chemin du Stade
- Portail sous surveillance vidéo à l'entrée de l'école

► Rénovation de certains bâtiments



- Gymnase

► Cimetière

Un travail important a été effectué sur la gestion informatique des concessions dangereuses ou abandonnées.



► Les projets en cours

LA RÉHABILITATION DE LA RUE DES ECOLES

Cette réhabilitation est un vieux projet sans cesse repoussé pour raisons financières, puisque les premières études et devis datent de 2012.

Après plusieurs démarches techniques et financières, le Conseil Municipal décide d'engager officiellement la démarche.

Les travaux ont pour objectifs :

- La dissimulation des divers réseaux (électrique, téléphonique, éclairage public)
- La création de trottoirs en béton désactivé et l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé sur le coté gauche de la rue en allant vers l'école,
- L'implantation des mats d'éclairage public sur le trottoir de droite en montant,
- Enfin, la réfection complète de la bande de roulement (bitume).

Ce projet a subi de nombreuses modifications entraînant une augmentation importante du coût et de la durée du chantier.

En effet, lors de l'inspection «caméra», les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales se révèlent défectueux.

Leur remise en état complète a été obligatoire avant d'entreprendre d'autres travaux.

La deuxième grosse modification concernera le carrefour pavé du secteur des écoles qui sera intégralement démonté. Devant la difficulté à le remettre correctement en état, il est alors décidé de construire un carrefour surélevé beaucoup plus efficace pour limiter la vitesse, beaucoup moins bruyant pour les riverains et beaucoup plus «lisible» pour les piétons et surtout les écoliers.

Ces deux importants changements ont entraîné l'augmentation du coût du projet et de la durée des travaux qui devraient s'achever seulement vers le milieu de l'année 2020.

Cette rénovation va bien sûr apporter une gêne importante aux riverains et aux usagers de la rue, notamment les parents, les transports scolaires mais aussi aux habitants des hameaux et du village (Lavau, Valets, Brunetins, Baudets ...). Nous en sommes conscients et nous continuerons à faire une infor-

mation régulière et précise pendant toute la durée du chantier pour limiter les perturbations. Compréhension et patience seront demandées aux arthonnais durant toute la période de travaux.

► PLANNING PRÉVISIONNEL

EAUX USÉES ET COLLECTEUR EAUX PLUVIALES

Commencement des travaux : 4 Novembre 2019

Durée : 4 Mois

REPRISE BRANCHEMENTS

Commencement des travaux : Fin Février début Mars 2020

Durée : 1 Semaine

DISSIMULATION (BT – Orange – Fourreaux + câbles Éclairage)

Commencement des travaux : Début Mars 2020

Durée : 3 Mois

VRD (Bordures, trottoirs...)

Commencement des travaux : Début Juin 2020

Durée : 2 Mois

CHAUSSÉE

Commencement des travaux : Début Aout 2020

Durée : 1 Semaine



REHABILITATION DE LA RUE DES ECOLES

DEPENSES		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	2 701,37 €	DETR 30% du HT	77 100,60 €
Inspection du réseau d'eaux pluviales	2 808,00 €	FAR 2019	17 428,00 €
Travaux eaux pluviales Place de l'Eglise	29 979,72 €	FAR 2020 (sur Plateau surélevé 37 500 €)	15 000,00 €
Travaux eaux pluviales rue des Ecoles	29 953,32 €	Fonds de concours 2018 et 2019	24 738,00 €
Dissimulation réseau basse tension	34 524,00 €	Amendes de Police (30% sur Plateau surélevé 37 500 €)	11 250,00 €
Dissimulation réseau Eclairage Public	17 640,00 €	Emprunt	100 000,00 €
Dissimulation réseau Télécommunication	37 440,00 €	Reste à charge + TVA	54 622,53 €
Câblage réseau Télécommunication	4 092,72 €		
Travaux VRD + Eclairage public	96 000,00 €		
Plateau carrefour rue des Ecoles rue du Stade	45 000,00 €		
TOTAL TTC	300 139,13 €	TOTAL TTC	300 139,13 €

LA MARE DES CASSONS

HISTORIQUE

La mare des Cassons appelée aussi «Pêcherie des Cassons» fait véritablement partie du patrimoine communal arthonnais. Elle fut construite il y a très longtemps comme un véritable étang puisqu'une bonde permettait la vidange complète. D'où certainement le terme de «Pêcherie» provenant des moines du moyen âge qui gardaient dans ce type de réserve le poisson qu'ils pêchaient dans leurs autres étangs.

Il s'avère, aux dires des anciens du village, que la mare n'a jamais eu véritablement cette fonction même si elle était aussi parfois un lieu de pêche. Elle fut par contre, pendant de longues années, utilisée pour l'abreuvement des troupeaux de la ferme des Cassons.

Au fil des ans, cette fonction disparut et la mare, alors inutilisée, se détériora lentement.

Ne retenant plus l'eau, elle fut peu à peu envahie par la végétation.

PROJET

La municipalité lance le projet de réhabiliter cette mare.

La famille Louvet propriétaire de la mare cède alors à la commune cette parcelle. Elle suivra avec beaucoup d'intérêt la renaissance du lieu.

Il a fallu consolider la chaussée, reprofiler les berges, dévaser le fond, remplacer l'ancienne bonde par une bonde factice nécessitant une «surverse» pour maîtriser le niveau d'eau.

Enfin, compléter le boisement existant par la plantation de vé-

gétaux adaptés. Les travaux terminés, il ne manquait que l'eau. Les pluies d'octobre permirent un remplissage particulièrement rapide puisque la mare recueille l'eau des fossés des chemins voisins.

Les intérêts de ce type d'aménagement sont nombreux : la préservation d'un patrimoine naturel du village bien sûr mais aussi, la restauration d'un lieu de protection de la Biodiversité si menacée aujourd'hui par nos modes de vie.

La mare, par sa situation (continuité des fossés ruraux et proximité du Creuzançais), redeviendra en même temps un «réservoir de biodiversité» (habitat et lieu de refuge pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques) et un «corridor écologique» permettant à ces mêmes espèces de se reproduire et se déplacer.

C'est ce qu'on appelle aujourd'hui : La Trame Verte et Bleue (TVB). Dans chaque commune, une cartographie de cette TVB est réalisée que l'on doit absolument préserver.

La nouvelle Mare des Cassons, redevenue un lieu agréable, participera à l'attractivité du village. Nous souhaitons en plus en faire un site pédagogique permettant de sensibiliser les enfants mais aussi les adultes à la grande nécessité de protéger les milieux humides pour préserver notre planète. Les promeneurs pourront enfin bénéficier d'un agréable mobilier en bois installé à l'ombre des grands chênes.



REHABILITATION DE LA MARE DES CASSONS

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition foncière	2 250,00 €	Contrat Régional de Solidarité Territoriale	15 500,00 €
Frais administratifs	1 500,00 €	Autofinancement	3 875,37 €
Travaux de restauration et aménagement	13 691,00 €		
Plantations de végétaux	80,00 €		
Accompagnement et suivi des travaux	1 020,00 €		
Mobilier extérieur	834,37 €		
TVA	3 875,07 €	TVA	3 875,07 €
TOTAL TTC	23 250,44 €	TOTAL TTC	23 250,44 €

Souvenirs des séjours

La municipalité a eu à cœur depuis plusieurs années d'organiser des séjours pour les jeunes : quelques photos pour rappeler ces bons moments.

En 2020 les séjours aux Gets et à Tournon sont maintenus, la réunion d'information pour le ski aura lieu le 8/02/2020 à 11 h, salle de réunion du gymnase.

► Fillings - Les Gets



2012



2019

► Tournon-Saint-Martin



2013



2015



2019

► Meschers



2015



2018



2013

Noël au village

Le cœur du village a été joliment décoré cette année encore par une équipe de bénévoles pleine d'idées !





Nathalie Rullaud, engagée bénévole et professeur des écoles bien connue des petits arthonnais, a reçu la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif remise par le Préfet de l'Indre.

► COA



Come On Arthon Badminton : tournoi vétérans. L'association organisera le 14 février un tournoi mixte officiel de la St-Valentin.

► Gaëlic Football Club



Le Gaëlic Football Club d'Arthon a fait de nombreux tournois et a un programme riche prévu en 2020 : Lyon en février, Niort en avril, Toulouse en mai et à Bordeaux en juin. Sans oublier l'accueil le 21 mars à Arthon de la Coupe de France.

► Mini Nautic



L'association Mini Nautic proposera dans le cadre de son rassemblement naval le 14 juin des démonstrations de racers, voiliers, bateaux électriques ou à vapeur... des régates et un spectacle naval «Collision en mer».

► Anciens Combattants



Anciens Combattants et Souvenir Français : Commémoration du 11 novembre avec la participation des enfants pour la vente des Bleuets.

► Arthon randonnées



Pour leur 40ème édition, Arthon Randonnées a eu peu de participants (69 marcheurs et 10 vttistes) à cause d'une pluie battante qui n'a pas découragé cette jeune fille pour parcourir 13 km.

► Bibliothèque



La Bibliothèque Municipale a organisé une lecture très appréciée d'extraits des livres du Prix Escapages 2019.

► VALP 36



Les équipes de Velles, Arthon, Luant et La Pérouille ont fusionné pour former un nouveau club, le FC Valp 36, avec deux présidents à sa tête : Christophe Ferret et François Alexandre.

► APEA



L'association des parents d'élèves d'Arthon organise une kermesse chaque fin d'année scolaire qui lui permet de financer un spectacle et des cadeaux pour Noël au profit des enfants.

► Gym Arthonic



Gym Arthonic compte maintenant 130 adhérents et touche tous les âges avec ses cours de babyfit, gym seniors, hiit, aéroboxe, bodysculpt...

► ABC



Arthon Basket Club remporte à nouveau la Coupe de l'Indre féminine !

► Archer Club Arthonnais



L'équipe féminine termine championne régionale par équipe de tir 3D, le tournoi 3D se déroulera le 20/09 en 2020 et une journée découverte aura lieu en Juin 2020.

Etat Civil

NAISSANCES (13)

Julia RICHY	17/02/2019
Célia GUITTÉ	07/03/2019
Lola PENOT	15/05/2019
Paul AUBERT	10/06/2019
Arya PÉRAL	28/06/2019
Isaak DUMONT	30/07/2019
Hugo BOUTET	13/08/2019
Jade BAUDAT PERRIOT	27/08/2019
Lenny LAFOSSE	11/09/2019
Marceau FAGGIN	11/10/2019
Aleyna BOUTET	16/10/2019
Maddy JOUHANNEAU	17/10/2019
Aaron BOURBON BEUCHER	01/11/2019

DÉCÈS (8)

Henri GUILLEBAUD	02/03/2019
Albert ROBIN	04/03/2019
Maurice NATUREL	05/04/2019
Jean-Luc LOPEZ	15/05/2019
Bruno LAURENT	20/06/2019
Jacqueline GARRIVET	04/10/2019
Inès BALSAN	21/10/2019
Laurent GATTIN	24/11/2019

MARIAGES (3)

Sabrina DUDDEFEND et Olivier VANVYNCKT	04/05/2019
Stacy BERNARD et Julien CAMBRONE	15/06/2019
Lucie RODRIGUES et Grégory CAILLAUD	13/07/2019

➤ DIMANCHE 2 FÉVRIER

Fête de la St Blaise (repas et bal)

Comité de St Blaise

Salle Multi-Activités

➤ VENDREDI 7 FEVRIER

Loto

VALP 36

Salle Multi-Activités

➤ DIMANCHE 1^{ER} MARS

Loto

Familles Rurales

Salle Multi-Activités

➤ DIMANCHE 15 et 22 MARS

Elections municipales

➤ SAMEDI 21 MARS

Coupe de France

Gaëlic Football Club d'Arthon

Complexe Sportif

➤ SAMEDI 28 MARS

Ouverture de la Pêche

Etang du Moulin Sault

➤ DIMANCHE 4 AVRIL

Bal Folk «La Bande à Françoise»

Musicarton

Salle Multi-Activités

➤ VENDREDI 8 MAI

Commémoration

Amicale des Anciens Combattants

➤ WEEK-END DE L'ASCENSION

TRAIL-MARCHE - ASPTT

Complexe Sportif

➤ DIMANCHE 14 JUIN

Modélisme naval

Mini Nautic

Etang communal

➤ SAMEDI 20 JUIN

Fête du village et de la musique

OMSCA

➤ VENDREDI 26 JUIN

Kermesse - APEA

Complexe Sportif

➤ VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Loto

COA Badminton

Salle Multi-Activités

➤ DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Tournoi 3D

Archer Club Arthonnais

➤ SAMEDI 26

et DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Duathlon - ASPTT

Complexe Sportif

➤ VENDREDI 16

ET SAMEDI 17 OCTOBRE

Rallye Finale coupe de France 2020

Ecurie Berrichonne

➤ DIMANCHE 18 OCTOBRE

41ème Randonnée Pédestre et VTT

Arthon Randonnées

Départ Salle Multi-Activités

➤ DIMANCHE 25 OCTOBRE

Bourse aux jouets

APEA

Salle Multi-Activités

➤ SAMEDI 7 NOVEMBRE

Bal

Comité St Blaise

Salle Multi-Activités

➤ MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

Amicale des Anciens Combattants

➤ VENDREDI 4 DECEMBRE

Téléthon

OMSCA

Salle Multi-Activités

➤ Concours Maisons Fleuries - Palmarès 2019

*Famille Beauchenat Dominique et Claude**Famille Topouzian Sylvie et Jean-Marc**1ère Catégorie 1er Prix**Famille Beyer Huguette et Alain**1ère Catégorie 2ème Prix*

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permet de mettre en œuvre des solidarités et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap...

Depuis le début du mandat, il est organisé chaque fin d'année un après-midi récréatif pour les Aînés. En 2019, les membres du CCAS ont souhaité innover et ont proposé un repas animé. Pour nos aînés qui ne souhaitaient ou ne pouvaient participer, un colis a été distribué et les résidents des maisons de retraite n'ont pas été oubliés avec des chocolats. 103 seniors ont donc été concernés.



Lucienne Brialix (à gauche) a fêté ses 100 ans à la Maison de Retraite de Mezières en Brenne. Elle est née le 8 décembre 1919



Jours d'ouverture de la déchetterie d'Arthon CALENDRIER 2020



Déchetterie ouverte

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre 2020

Mercredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h / 13h - 17h

Déchetterie ouverte

Horaires d'hiver : du 1^{er} janvier au 31 mars 2020

et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020

Vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 13h30 - 17h30

Jour férié : déchetterie fermée

JANVIER

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24	31	
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

FEVRIER

L		3	10	17	24	
M		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
J		6	13	20	27	
V		7	14	21	28	
S	1	8	15	22	29	
D	2	9	16	23		

MARS

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

AVRIL

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24		
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

MAI

L		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
J		7	14	21	28	
V	1	8	15	22	29	
S	2	9	16	23	30	
D	3	10	17	24	31	

JUIN

L	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
M	3	10	17	24		
J	4	11	18	25		
V	5	12	19	26		
S	6	13	20	27		
D	7	14	21	28		

JUILLET

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24	31	
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

AOÛT

L		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
J		6	13	20	27	
V		7	14	21	28	
S	1	8	15	22	29	
D	2	9	16	23	30	

SEPTEMBRE

L		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
J	3	10	17	24		
V	4	11	18	25		
S	5	12	19	26		
D	6	13	20	27		

OCTOBRE

L		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
J	1	8	15	22	29	
V	2	9	16	23	30	
S	3	10	17	24	31	
D	4	11	18	25		

NOVEMBRE

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

DECEMBRE

L		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
J	3	10	17	24	31	
V	4	11	18	25		
S	5	12	19	26		
D	6	13	20	27		

**DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAMEDIS 25 JANVIER ET 1^{ER} FEVRIER 2020
DE 10 H À 12 H - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le ramassage des «secs et humides» est le **mardi** de chaque semaine, pensez à sortir vos poubelles la veille et à les ranger ensuite !

Pour les jours fériés : consultez le site de «Châteauroux Métropole» (calendrier téléchargeable) rubrique «collecte des déchets»